Publié par le TNPF le 24/01/2019 - Edité le 03/11/2026

Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France

Choix des pneus de remplacement

Comment choisir vos pneus ?

Les pneus constituent les seuls points de contact entre votre véhicule et la route.
Quelles que soient les conditions de roulage votre sécurité dépend d'une aire de contact au sol qui, dans le cas des camionnettes <3,5t, est approximativement équivalente à la surface d'une carte postale.
Il est donc essentiel de maintenir en permanence les pneus en bon état et de monter un équipement de remplacement approprié à son véhicule lorsqu'il convient d'en changer.



Le type de pneumatique qui équipe d'origine un véhicule a été déterminé pour assurer votre sécurité et optimiser les performances de votre véhicule.

Il est cependant possible d'effectuer un autre choix en fonction de votre style de conduite, de la nature des routes et des trajets effectués, des conditions climatiques.

Dans tous les cas, seul un spécialiste (négociants spécialistes en pneumatiques, réseaux constructeurs, centres auto…) pourra vous proposer la monte la mieux adaptée à votre utilisation dans le respect de la législation en vigueur.

Lors de la réception de votre véhicule par les services publics français compétents, outre les dimensions de pneumatiques, le constructeur doit également indiquer les caractéristiques suivantes :

- l'**indice de charge** du pneu (ou Load Index) = identifié par un nombre allant de 86 à 121, correspondant à la charge maximum que le pneu peut supporter,

Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France

- le **code de vitesse** (ou Speed Index) = identifié par une lettre. Le code de vitesse correspond, non seulement, à une vitesse maximum d'utilisation mais également à un niveau de performances globales, qui représente le meilleur compromis entre la tenue de route, l'adhérence, l'agrément de conduite et bien sûr la sécurité.

A noter, toutefois, qu'il est possible d'équiper son véhicule avec des pneus dont l'indice de charge et le code de vitesse sont supérieurs à ceux d'origine, en respectant également les tableaux d'équivalences dimensionnelles édités par les manufacturiers.